

# LA CASSIDAIGNE 2011



## Sommaire :

- Pages: 2 Compte rendu Assemblée Générale du 05 02 2011
- 5 Composition du Conseil d'Administration
- 6 Rapport moral 2011
- 9 Rapport financier
- 10 Articles de presse
- 16 Animations
- 20 Numéros utiles



**Yachting Club des Calanques de Cassis**

BP 67 13714 CASSIS CEDEX

Siège social : Maison des Associations rue Séverin Icard 13260 CASSIS

[www.yachting-club-calanques-cassis.com](http://www.yachting-club-calanques-cassis.com)

**Siret n°32591889400016**

Secrétariat : François GARCIA

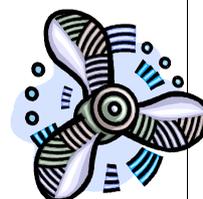
Tél/ Fax : 04 91 26 79 54

Téléphones utiles :

06 77 89 16 04 Roger GAVIN MILLAN

06 77 28 65 98 Jacques RONDET-GINTER

06 77 02 22 23 Robert CHARRON





## ASSEMBLEE GENERALE DU YCCC

Du 05 février 2011 à 14 h. Maison des Association Rue Séverin Icard 13260 CASSIS.

110 Sociétaires sont présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

- Accueil et mot du président Roger GAVIN MILLAN

Madame le Maire, Mr Giraud et Mr Burte sont absents et présentent leurs excuses à l'Assemblée.

- Intervention de Jacques RONDET-GINTER Vice Président

Au cours de l'Assemblée Générale du GIP des Calanques du 11 février 2011, la charte et les limites du futur Parc National des Calanques ont été approuvées.

Le plan d'eau de Port-Miou est classé en aire maritime adjacente comme la baie de Cassis.

Au sortir de ces zones, nous entrons en cœur marin sur tout le littoral du Massif des Calanques depuis la Pointe Rouge à l'ouest jusqu'à l'île Verte à l'est et jusqu'à 6 miles au large.

Les limites et les dispositions de la charte qui vous seront communiquées par affichage et par consultation auprès de notre club, seront soumises à l'enquête publique qui aura lieu en aout et septembre 2011. Elle se tiendra en Mairie de Cassis et nous souhaiterions que vous y donniez votre avis.

Nous vous informerons par courrier des points essentiels sur lesquels nous devons insister pour assurer notre pérennité dans la Calanque.

Pour affirmer notre intention d'exister et accroître notre force, nous avons rejoint l'Union Nautique et nous étions présents au stand de l'UNPMC au Nauticales de la Ciotat. Nous prouvons ainsi notre volonté d'assurer, en partenariat avec la Mairie de Cassis, la gestion du plan d'eau.

- RAPPORT MORAL

Présenté par François Garcia

Le texte intégral du rapport moral figure dans la Cassidaigne 2011

Question : l'actuel parking serait supprimé ?

Réponse: ce n'est pas une suppression mais au contraire une mise en place d'un parking dont une partie serait réservée aux plaisanciers. Le nombre de places réservées et les modalités de gestion ne sont pas encore définis par la municipalité de Cassis.

### **VOTE : Le rapport moral est voté à l'unanimité**

- RAPPORT FINANCIER

Présenté par Roger Gavin Millan

Un hommage est rendu à Michel Amédée qui va prendre sa retraite de trésorier.

Il est rappelé que Mr Amédée est un des plus anciens de la calanque et tous ici présents nous le remercions de son dévouement pour le club.

Le montant de la cotisation Club reste inchangé pour 2011 soit 50€.

Le Club reverse 10 € par sociétaire au titre de l'adhésion du YCCC à L'UNPMC (2011)

A propos des licences: Ce poste est en augmentation. Cette variation correspond aux licences offertes par le YCCC aux sociétaires participant aux activités nautiques organisées par le Club. Cette disposition a été prise en Conseil d'Administration.

Question : pourquoi une différence au niveau des cotisations, 9200 euros et 9850 euros? Certaines personnes ne paieraient-elles pas leur cotisation?

Réponse : Il n'y a plus obligation d'adhérer un club, d'où la défection de quelques plaisanciers auxquels s'ajoutent des sociétaires absents pour de longues durées mais qui restent toujours affiliés au Club.

A propos des animations, les dépenses réelles sont supérieures au budget prévisionnel, cela résulte d'une plus grande participation des sociétaires aux activités gratuites.

**VOTE : Le rapport financier est voté à l'unanimité.**

- SUBVENTION

Le club rappelle qu'une subvention sera accordée pour aux sociétaires à jour de leur cotisations depuis 2007) pour compléter les frais d'installation de boîtes à eaux noires Cette aide s'élèvera à 100€ sous réserve de présentation d'une facture.

Si le bateau est déjà équipé d'une boîte à eaux noires ou si les structures ne permettent pas la mise en place de ce dispositif, possibilité sera donnée aux sociétaires d'acquérir du matériel dit écologique (Panneaux solaires, éoliennes) ou de sécurité.

Question : Pour les petits bateaux ne pouvant pas s'équiper de boîte à eaux noires quelle solutions écologiques sont envisagées dans la Calanque ?

Réponse : La mairie de Cassis prévoit de mettre en place un raccordement dans la calanque pour récupérer les eaux usées. (Douches, WC)

**VOTE : la subvention de 100 euros est votée à l'unanimité.**

- ANIMATIONS

Plusieurs animations ont réuni un grand nombre de sociétaires : Paella, Plongée sous marine, Salon Nautique de la Ciotat, concours de pêche, accueil du 13 à la Voile à Port Miou, Challenge AREVA, Nage palmée, Oursinade, Arbre de Noël.

La date de l'opération Calanque Propre est déterminée en fonction des disponibilités des participants. (Clubs de la Calanque, clubs de plongée, mairie).

Le Nettoyage de la calanque aura lieu le 16 avril 2011 et sera clôturée par un apéritif offert par la Capitainerie

Il est rappelé que pour l'Arbre de Noël, les enfants et les petits enfants de sociétaires sont invités à cette manifestation. Au cours de cette après midi, le Père Noël arrive dans la Calanque en bateau et distribue des cadeaux aux enfants. Une collation offerte par le Club est offertes aux enfants et aux parents.

La liste complète des animations proposées aux sociétaires figurera dans la Cassidaigne 2011.

Intervention de l'Association Cassis Calank' à voiles

Les activités nautiques du Club :

La croisière aux Embiez ou au Frioul est avancée au 14 et 15 mai 2011.

La destination sera donnée en fonction des conditions météo.

Cette année, une nouvelle régata sera proposée, elle aura lieu le samedi 10 septembre 2011 avec pour thème: les Femmes à la Barre.

- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du YCCC.

3 candidats ont fait acte de candidature :

Christine Chassaing née le 08 08 1960 à Chatou demeurant 28 bd Merle 13012 MARSEILLE enseignante.

Jean Michel Glaudas né le 21 06 1949 à Villard de Lans demeurant Le Panoramic le Lavande 19 av. Mal Foch 13260 CASSIS . Retraité.

Daniel Maury né le 02 06 1947 à Marseille demeurant 28 bd. Gillet 13012 MARSEILLE. retraité.

Ces 3 sociétaires sont **élus à l'unanimité au poste d'administrateur.**

- ELECTION DES SUPPLEANTS AU POSTE D'ADMINISTRATEURS A L'UNPMC

Il s'agit de sociétaires YCCC susceptibles de remplacer les titulaires dans le cas d'éventuelles absences.

Suzelle CRISTOL  
Martine FIORI  
Jeanine GOUBERT  
Martine GLAUDAS  
Muriel THOMAS  
Michel KLEIN

Michel AMEDEE  
Lionel RUFFINATO  
Jean-Georges SORIA  
Pierre MARCHAND  
Max JULLIEN  
Yves GRAS

La liste des suppléants  **votée à l'unanimité.**

- ELECTION DU PRESIDENT DU YCCC

Roger Gavin Millan présente sa candidature et remercie les membres du bureau sans lesquels il ne pourrait pas réaliser tout ce qui est entrepris pour le club.

Roger GAVIN MILLAN né le 22 septembre 1950 à Marseille demeurant 56 av. De Lattre de Tassigny 13009 Marseille est **élu à l'unanimité.**

- DIVERS

Un sociétaire pose le problème de la succession pour son fils qui n'est pas inscrit comme copropriétaire sur l'acte de francisation avant 2004. Le débat s'est porté sur les actions en cours de Marc Mamelli, Président de l'UNPMC, pour régulariser les difficultés que rencontrent les sociétaires lorsque qu'ils sont confrontés à des successions. (Transmission d'AOT aux héritiers). A ce sujet, nous remarquons qu'il na pas d'équité entre les plaisanciers du Vieux Port de Marseille et ceux de Port Miou alors que nous sommes un pays de droit. Cette différence tiendrait dans le fait qu'à ce jour, Port Miou n'est pas considéré comme Port de plaisance, mais comme zone de mouillages légers.

Quelques informations complémentaires :

Il est rappelé à tous les sociétaires que le Club House de l'YCCC est disponible sur simple réservation. Il suffit d'appeler le 04 91 26 79 54 et de laisser un message sur le répondeur/fax. Il est préférable de ne pas attendre le dernier moment.

Par ailleurs, des kayaks sont également à la disposition des sociétaires pour une sortie dans les calanques. Il faut se renseigner au Club House pour la réservation.

La séance est levée à 16h20.

Tous les sociétaires présents ont été conviés au pot de l'Amitié.

Christine Chassaing / François Garcia



## CONSEIL D'ADMINISTRATION YCCC 2011

Président	<b>Roger GAVIN-MILLAN</b>
Vice-Président	<b>Jacques RONDET-GINTER</b>
Secrétaire Général	<b>François GARCIA</b>
Secrétaire Adjoint	<b>Christine CHASSAING</b>
Trésorier	<b>Robert CHARRON</b>
Trésorier Adjoint	<b>Daniel MAURY</b>
Juridique	<b>Nicolas OOSTERLINCK</b>
Environnement	
Sports Nautiques	<b>Laurent SCHAUFFELBERGER</b>
Animations Techniques	<b>Robert CHARRON, Michel GLAUDAS, Christine CHASSAING, Laurent SCHAUFFELBERGER</b>
Commission Technique	<b>Christian DURANDEU (membre coopté)</b>





**Assemblée Générale Ordinaire du 05 février 2011**

## **RAPPORT MORAL 2010**

par

**François Garcia secrétaire général.**

Mesdames, Messieurs, chers sociétaires,

Au cours de l'exercice écoulé, l'action du conseil d'administration du YCCC a été en conforme avec l'objet social de notre ASSOCIATION.

Les décisions et prises de position, débattues lors des réunions du bureau du YCCC, ou de celles organisées par la municipalité de Cassis ou par le GIP des calanques ont eut pour objectifs constants la préservation des intérêts des sociétaires, parmi lesquels figurent en priorité la pérennité de la présence des plaisanciers et de leur mouillages sur le plan d'eau.

Le club compte à ce jour 190 adhérents. Au cours de l'année 2010, Le Conseil d'Administration s'est réuni 12 fois. Les comptes rendus de ces diverses réunions peuvent être consultés au Club House de Port Miou.

Selon le mandat donné au CA lors de l'AG de 2009, la finalisation de l'adhésion du YCCC à l'UNPMC a été l'un des points forts des actions du Conseil tout au long de l'année écoulée.

Ce rapprochement, était devenu impératif au regard de l'avancement du projet de Parc National.

Au cours de cette année 2010 nous avons constaté :

L'évolution du processus de création du PARC NATIONAL des CALANQUES dont la création vient d'être reportée au début de 2012. L'existence du G.I.P., dont nous sommes membres, est prolongée d'une année. Ainsi, l'enquête publique n'aura lieu que probablement au printemps 2011. Les nombreuses critiques formulées par les partenaires adhérents du G.I.P. ont conduit à remettre à plat le dossier et à le confier à un arbitrage national.

Nous aurons à nous adapter aux exigences du parc, que nous soyons en cœur ou en zone d'adhésion.

L'Union Nautique à laquelle nous avons adhéré va s'organiser autour de la résolution de son objectif essentiel qui est : La PERENNITE de notre présence dans la Calanque qui reposera :

- 1 - Sur une proposition de reformulation de nos A.O.T. pour assurer leur transmission.
- 2 - Sur la nécessité de nous regrouper au sein de nos associations. Chaque titulaire d'un A.O.T dans la Calanque devant rejoindre le Club de son choix.
- 3 - Sur la nécessité d'animer et faire connaître la Calanque par nos activités ouvertes au monde de la plaisance et de la Mer.
- 4 - Sur un programme d'investissement pour améliorer les conditions de mouillage, de sécurité, d'hygiène et d'environnement et accueillir décemment les passagers et les manifestations nautiques.

L'adhésion du YCCC à l'UNPMC, approuvée à l'unanimité lors de L'AG Extraordinaire du 27 novembre 2010, a été concrétisée en AG de l'UNPMC nautique le 18 novembre 2010.

Le YCCC participera à l'administration de l'UNPMC. A ce jour 12 sociétaires du YCCC sont délégués au poste d'administrateur de l'UNPMC et à ce titre, occuperont des fonctions diverses. (Relations extérieures, environnement, organisation d'événements nautiques.)

Le conseil d'administration du YCCC désigne Jacques RONDET GINTER comme candidat au poste de vice président de L'UNPMC.

En 2010, l'activité du Club, s'est articulée autour de différentes animations et manifestations qui ont fait l'objet d'une rubrique dans un bulletin municipal :

« Grâce à la collaboration des clubs nautiques et associations,

L'animation et la protection de la calanque sont assurées tout au long de l'année. »  
Port Miou est un site remarquable. Notre objectif prioritaire, comme celui de la Mairie est de le protéger mais également de le partager site remarquable à partager  
Plongée sous marine, Nage palmée à thème (délimitation de l'herbier de posidonies, comptage des mérours), Paella, concours de pêche, oursinade, arbre de Noël. Ces manifestations, en grande majorité gratuites sont clôturées par un apéritif convivial sur les pontons. Pour certaines une participation financière est demandée aux sociétaires.  
Nous vous rappelons que ces activités sont ouvertes à tous et que la commission animations met en œuvre toute son énergie et sa bonne volonté pour les réaliser.

Les informations concernant ces animations sont diffusées par le calendrier adressé en début d'année et rappelée par courrier et affichage.

Le comité directeur constate que si certaines manifestations remportent un vif succès au niveau de la présence des sociétaires, par contre d'autres ne rassemblent que peu de participants.

En mars 2010 le YCCC était présent salon nautique de la Ciotat avec L'UNAN. Nous avons assisté à plusieurs colloques qui avaient pour thèmes : Gestion des ports et des mouillages, Gestion intégrée du Littoral, Navigation de loisir accessible à tous, et assisté à une réunion d'information sur Le Parc National des Calanques organisée par le GIP. En prévision pour 2011, et sur proposition du YCCC, l'UNPMC tiendra un stand au salon nautique de la Ciotat. Chaque club sera présent dans un espace qui lui sera dédié.

Par ailleurs notre club a apporté son concours à la mairie de Cassis lors d'événements nautiques ou d'intérêt écologique. Ainsi, la journée Nettoyage de la Calanque organisée le 24 avril 2010 en collaboration avec la municipalité et les autres Clubs de Port Miou a connu un succès relayé par la presse. Le YCCC pour sa part a rassemblé une quarantaine de plongeurs venus de différents clubs. Une importante quantité de détritiques provenant de toutes origines a été évacuée par les bénévoles. Cette journée est très importante dans le contexte du Parc des Calanques car elle donne de Port Miou et des plaisanciers une image valorisante.

En juin 2010, lors de l'accueil d'une étape du 13 à la voile notre participation active au déroulement de la soirée organisée sur les pontons nous a valu les félicitations de la part de la mairie et du comité régional de la FFV.

En septembre 2010 le YCCC participé à l'organisation du Challenge AREVA à terre (moyens informatiques) comme sur le plan d'eau (bateaux comités).

Toutes ces manifestations démontrent notre réelle volonté d'implication dans le partenariat avec la ville de Cassis.

Concernant le parking, suite à notre correspondance du 25 10 2010, sollicitant la création d'une zone stationnement réservée aux plaisanciers la Mairie de Cassis nous a indiqué que les services municipaux travaillaient actuellement sur cette question. Un certain nombre de places seraient attribuées aux sociétaires des clubs selon des modalités qu'il reste à définir. Le conseil d'administration observe avec intérêt l'évolution de ce projet.

Lors d'une récente réunion (3- 02- 11) Mme le maire nous a informés que le projet de parking avait déjà obtenu l'accord de principe du conservatoire du littoral.

Au niveau de la trésorerie du Club, le bilan de l'exercice 2010 va vous être présenté. Du fait de la diminution de la cotisation, (60€ à 50€) pour 2010, notre souci a été de chercher à faire des économies dans le fonctionnement du Club, sans que cela nuise pour autant à la qualité des animations, proposées aux sociétaires.

**SUBVENTION :** Après étude des moyens financiers dont dispose le Club, le Conseil d'Administration (CA du 10 12 2010) a fixé à 100 € le montant de la subvention qui sera attribuée en 2011.

**Critères d'attribution :**

La subvention sera attribuée aux sociétaires à jour des cotisations depuis 2007, et ce pour l'installation de boîte à eaux noires, WC chimiques, matériels de sécurité obligatoire.

MOUILLAGES le CA fait état de doléances de sociétaires à faire valoir auprès de la municipalité de Cassis concernant la gestion du plan d'eau. Lors de l'accueil sur le plan d'eau de bateaux passagers, il n'est pas toujours tenu compte de la largeur de l'emplacement libre. En effet les places passagers sont attribuées quelques fois à des embarcations dont le maître bau est supérieur à la largeur de la place. Cet état de fait peut entraîner des désagréments au titulaire d'AOT ('difficultés dans l'exécution des manœuvres de sortie et d'accès au ponton.) voire des dégâts aux navires mitoyens, et dégradation des amarres avant.

TIRAGE à TERRE la municipalité nous a précisé qu'un travail était en cours pour trouver une alternative à la suppression du tirage à terre.  
Cette alternative aura pour mission de sauvegarder les bateaux en cas d'urgence.

Le site internet est mis à jour régulièrement vous pouvez le consulter sur : [www.yachting-club-calanques-cassis.com](http://www.yachting-club-calanques-cassis.com)

Le secrétariat a poursuivi sa mission de gestion administrative du club, en procédant à la rédaction et à l'archivage de documents divers: préparation et convocation aux diverses assemblées, comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration, rédaction de la Cassidaigne, lettres d'informations du comité directeur, appel et rappel de cotisation, ou documents, dossiers adressés tant aux sociétaires qu'aux organismes de tutelles (ce qui représente environ 2500 courriers et documents).

En conclusion et au regard du présent rapport moral que je vais soumettre au vote de l'Assemblée, comme je vous l'ai déjà dit les années précédentes, nous demandons impérativement aux sociétaires de faire preuve de solidarité avec le Conseil d'Administration, de soutenir ses actions qui tendent toutes vers un unique objectif : le maintien de nos bateaux dans la Calanque de Port Miou à laquelle nous sommes tous attachés malgré les incertitudes sur les conséquences que la création du parc national des Calanques entraînera inévitablement sur nos statuts et usages de plaisancier.  
Je vous remercie de votre attention.

Vote : Rapport moral voté à l'unanimité.



## NECROLOGIE

Un ami nous a quitté.

Mr Besson est parti loin de sa calanque, de son bateau. Il nous laisse bien triste. Nous ne verrons plus, qu'il pleuve ou qu'il vente, sa silhouette arpenter le ponton.. Certes, depuis quelques temps sa présence se faisait plus rare mais nous nous souvenons du bonhomme qui venait jusqu'à Port Miou sur son deux roues, toujours en forme. Nous n'oublierons pas son caractère bien trempé, celui des marins et ses nombreuses anecdotes de capitaine au long cours. Nos pensées vont vers son épouse Adrienne que nous assurons de notre amitié.  
Bon vent et au revoir Mr Besson.

Maryse Gavin-Millan.



## RAPPORT FINANCIER

### YCCC BILAN EXERCICE 2010

	PRODUITS		DEPENSES	
	PREVISIONNEL	REEL	PREVISIONNEL	REEL
COTISATIONS	9 200,00 €	8 950,00 €	LICENCES FFV	1 200,00 €
LICENCES FFV	900,00 €	2 807,00 €	ANIMATIONS	5 300,00 €
ANIMATIONS	2 000,00 €	3 637,00 €	FONCTIONNEMENT	7 000,00 €
APPORT compte bancaire	2 040,00 €	0,00 €	ASSURANCES	700,00 €
INTERETS BANQUE	60,00 €	14,59 €		
<b>Totaux :</b>	<b>14 200,00 €</b>	<b>15 408,59 €</b>	<b>14 200,00 €</b>	<b>18 903,47 €</b>
Compte chèques 31/ 12/ 2 009	<b>18 017,29 €</b>			
Compte chèques 31/ 12 / 20 10	<b>14 522,41 €</b>			
Livret A 31/ 12/ 2009	<b>41 797,37 €</b>			
Livret A 31/ 12/ 20 10	<b>42406,92 €</b>			

SOLDE 31/ 12/ 2009	PRODUITS 20 10	DEPENSES REELS 20 10	SOLDE 31/ 12 / 20 10
180 17,29€	+ 15 408,59€	- 18 903,47€	<u>14522,41€</u>

### YCCC PREVISIONNEL 2011

	PRODUITS	DEPENSES	
COTISATIONS	9 250,00 €	LICENCES FFV	1 000,00 €
LICENCES FFV	900,00 €	ANIMATIONS	7 000,00 €
ANIMATIONS	3 000,00 €	FONCTIONNEMENT	6 000,00 €
APPORT compte bancaire	3 400,00 €	ASSURANCES	800,00 €
INTERETS BANQUE	50,00 €	UNPMC	1 800,00 €
<b>Total :</b>	<b>16 600,00 €</b>	<b>16 600,00 €</b>	

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 FEVRIER 2011

### *La Provence 10 février 2011 (C.R.)*

Samedi, à la Maison de l'Europe et de la vie associative, s'est tenue la 43<sup>e</sup> assemblée générale du Yachting-club des calanques de Cassis (YCCC). Ce club de la rive nord de la calanque de Port-Miou est membre de l'Union nautique de Port-Miou et des Calanques (UNPMC) et du GIP des Calanques, donc directement concerné par le futur Parc national.



La question de l'avenir des plaisanciers à Port-Miou a dominé l'assemblée générale de samedi. /Photo C.R.

Après avoir rappelé, cartes à l'appui, les contours du parc marin, le vice-président Jacques Rondet-Ginter a souligné que les limites des zones d'adhésion et de cœur de parc étaient encore fluctuantes : "Aujourd'hui, la rade de Cassis est en zone d'adhésion maritime, ce serait aussi le cas de Port-Miou, reconnu comme port de plaisance. Mais ne soyons pas rassurés pour autant, car tout peut changer du jour au lendemain...".

D'autres précisions ont été données. Les zones polluées par les boues rouges passeront en 2015, après l'arrêt des déversements, en zone de protection intégrale. Les mouillages sur ancre resteront autorisés à l'est de Port-Miou pour les moins de 10 m non habitables; les plus de 20 m seront interdits à la circulation de Port-Miou à En-Vau. "Nous allons prendre rendez-vous au niveau de l'UNPMC sur cette question des mouillages avec le président du GIP et avec les Affaires maritimes", a annoncé Jacques Rondet-Ginter. "Elles auront le dernier mot et à terme, leur idée est d'interdire les mouillages permanents et de vider notre calanque. Attendez-vous qu'avec le Conseil supérieur de la navigation de plaisance, que dirige Gérard d'Abboville, nous organisons un jour une grande manifestation pour nous défendre !"

"Sachez tout de même que la municipalité de Cassis nous défend, a souligné le président du YCCC, Roger Gavin-Millan : si elle n'obtient pas la zone d'adhésion, elle ne signera pas la charte. Coupé en deux, le Parc n'aurait plus vocation d'être." Ajoutons que le PNC ne sera pas créé si le problème de la pollution des boues rouges n'est pas réglé en 2015 par Gardanne et que les vigneron de Cassis y sont farouchement opposés, car "ils n'auraient plus qu'à regarder pousser leurs vignes sans pouvoir y toucher »

Sur la question de la protection de l'environnement, chère au cœur des plaisanciers de Port-Miou, Roger Gavin-Millan a annoncé que, dès l'été prochain, la municipalité mettrait en place un point de raccordement pour vider les caisses à eaux noires, obligatoires pour tout bateau équipé de toilettes. Dans cette optique, l'assemblée décide d'aider les plaisanciers à s'équiper par une subvention de 100 €, versée sur présentation de facture. Ceux déjà équipés pourront utiliser cette subvention pour acheter des panneaux solaires.



## ANIMATIONS REALISEES EN 2010

Samedi 23 Janvier 2010	Plongée sentier sous-marin
Samedi 30 Janvier 2010	Randonnée subaquatique, gâteau des rois
Samedi 20 Février 2010	Assemblée Générale YCCC
Jeudi 24 Février 2010	Journée entretien locaux
Samedi 27 Février 2010	Plongée exercice
Samedi 13 au Dimanche 21 mars 2010	Salon Nautique La Ciotat UNAM et YCCC
Samedi 20 Mars 2010	Plongée
Samedi 3 Avril 2010	Plongée technique
Samedi 24 Avril 2010	Plongée nettoyage de la Calanque et sardinade
Samedi 8 Mai 2010	Plongée St Elme
Samedi 15 Mai 2010	Concours de pêche avec apéritif au YCCC
Mardi 25 Mai 2010	Journée entretien locaux
Samedi 29 Mai 2010	Descente de la Sorgue
Dimanche 6 Juin 2010	Journée nettoyage des massifs
Samedi 12 Juin 2010	Paëlla du YCCC
Dimanche 20 Juin 2010	Concours de pêche avec apéritif au YCCC
Samedi 3 Juillet 2010	Journée " Plongée pour Tous "
Samedi 18 Dimanche 19 Sept 2010	Croisière aux Embiez (annulée)
Samedi 25 Septembre 2010	Plongée sentier sous-marin
Samedi 16 Octobre 2010	Concours de Pêche avec Apéritif au YCCC
Samedi 6 Novembre 2010	Nage avec palmes et dégustation coquillages
Samedi 20 Novembre 2010	Plongée repérage Posidonies
Samedi 11 Décembre 2010	Arbre de Noël du YCCC



**BRIEFING** avant NETTOYAGE de la Calanque



**PREPARATIFS SARDINADE** avril 2010



**PAELLA** juin 2010



**CHALLENGE AREVA** septembre 2010

*La Provence vendredi 18 juin 2010(C.R.)*



### **PAELLA A PORT MIOU le 12 JUIN 2010**

Samedi, à l'approche des vacances, c'est la traditionnelle paella géante de juin qu'ont partagé tous les adhérents du YCCC, les voileux comme les plongeurs du club subaquatique Sévigné, en présence des conseillers municipaux Bernard Giraud, délégué à la vie maritime, représentant le maire de Cassis et Marc De Caneva, délégué à l'environnement.

C'est l'occasion pour tous d'être mis au courant d'une proposition de loi du député Guy Teissier, le président du GIP des Calanques et maître d'œuvre du projet de Parc national des Calanques. *"Il s'agirait, d'aider au financement des installations d'élimination des eaux noires sur les bateaux de plaisance, en instaurant un crédit d'impôt de durée limitée s'élevant à 50% du montant du coût de l'installation plafonné à 2 000 €."*

Bernard Giraud pour sa part, après avoir remercié le club de ce qu'il fait en faveur de la calanque : l'opération Calanque propre, initiée par le YCCC il y a 11 ans et qui a fédéré pour la première fois cette année tous les clubs acteurs de la calanque, ou encore ses nombreuses animations, comme le 13 à la voile le 23 juin prochain, a annoncé que des sanitaires allaient être installés à proximité de la capitainerie d'ici la fin de l'année : *"Cela a été très compliqué, a-t-il assuré, administrativement et techniquement (mise en place de cuves de récupération des eaux vannes, relevage sur une hauteur de 30 m et plus de 500 m de canalisation), mais on va enfin y arriver."* Autre bonne nouvelle, le démontage de l'ancien chantier naval est en bonne voie, le nettoyage du matériel léger a été effectué par les employés de la capitainerie. Pour le matériel lourd, les marchés sont en cours de passation par l'État et l'opérateur désigné devrait avoir tout nettoyé avant la fin Juillet.





## NAGE PALMEE et COQUILLAGES le 6 novembre 2010

la Provence jeudi 11 novembre 2010 (C.R.)

Chaque année, novembre est l'occasion pour les membres du Yachting-club des calanques de Cassis (YCCC) de fêter l'anniversaire de leur association.



© C. Rivière 2010

Les plongeurs de Sévigné Sainte-Marguerite ont fait le point sur l'état de la flore et de la faune calanquaises. /Photo C.R.

« Cette année, c'est le quarante deuxième,

précise Roger Gavin-Millan, le président du club. *Traditionnellement, nous nous réunissons autour d'une oursinade, mais depuis deux ans, avec la raréfaction des oursins et pour ne pas mettre la ressource en péril, nous avons préféré commander des huîtres et des moules. Et tout va bien puisque qu'un temps superbe est au rendez-vous.* »

Le très convivial et joyeux rassemblement des plongeurs et des plaisanciers autour des coquillages a été précédé d'une nage palmée de vingt-deux nageurs de la Section subaquatique Sévigné Sainte-Marguerite. *"Comme chaque année, nous avons fait notre raid de Port-Miou à Port-Pin et retour",* explique Robert Charron, le président des plongeurs. Le but de l'opération ? *"Surveiller aux abords des deux calanques l'état biologique des posidonies et de la faune qui s'est révélé en très bonne voie d'amélioration. Mais aussi faire un état des fonds en vue du grand nettoyage de printemps programmé pour le 16 avril prochain."* Lequel, pour la seconde année consécutive, sera assuré en coopération par tous les clubs de la calanque. *"La période actuelle dans la perspective de la création du Parc national des Calanques, n'est pas facile, nous sommes dans une période de doute et nous devons être tous unis pour être plus forts et soutenir la mairie de Cassis qui défend les droits de la calanque, a déclaré Roger Gavin-Millan. C'est pourquoi j'ai invité Marc Mamelli, le président de l'Union nautique de Port-Miou pour resserrer les liens dans la perspective de la réintégration très prochaine du YCCC au sein de l'Union. Je remercie Roger de son invitation et je suis très heureux d'être présent pour représenter mon club dans le cadre de notre partenariat avec le YCCC qui devrait bientôt nous rejoindre",* a remercié Marc Mamelli

Bernard Giraud, l'élu délégué à la vie maritime, représentait le maire de Cassis, Danielle Milon : *"Vous avez pu le constater, nous faisons des travaux importants sur les pannes et je puis vous annoncer que, pour l'ouverture de la saison, les sanitaires seront en place, l'aboutissement heureux d'un dossier très difficile. Il y a beaucoup de projets, mais rien n'est facile dans la calanque. Danielle Milon se bat bec et ongles à vos côtés pour que le statut de la calanque ne change pas et il faut y croire. Merci pour tout ce que vous faites, car sans votre présence, on se demande ce que deviendrait la calanque."*

## Assemblée Générale le 27 novembre 2010

### Le Yachting-club des Calanques rejoint l'Union Nautique de Port-Miou et des Calanques

*La Provence Jeudi 2 décembre 2010 (C.R.)*

Samedi dernier, à la Maison de l'Europe et de la vie associative, les adhérents du Yachting-club des Calanques de Cassis (YCCC), la doyenne des associations de plaisanciers sur le site de Port-Miou, étaient réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation de leur président Roger Gavin-Millan.

Il s'agissait, unique point à l'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire, d'approuver ou non la proposition du conseil d'administration de rejoindre l'Union Nautique de Port-Miou et des Calanques (UNPMC). Le vice-président Jacques Rondet-Ginter a fait l'historique des relations entre le YCCC et l'UNPMC. Après avoir rappelé les conditions du "divorce" en 2006, deux ans après la prise en charge du plan d'eau - auparavant géré par les associations - par la municipalité, et les dissensions qui en ont résulté entre les clubs de la calanque, il a retracé les évolutions intervenues depuis. Celle du projet de Parc National des Calanques et la prise en main récente du dossier par le préfet Frémont, directeur de cabinet du président de la République. Celle de l'état d'esprit de la mairie, très attachée à garder Port-Miou. Celle aussi de l'activité des clubs (nettoyage des calanques et manifestations qui apportent à la ville de Cassis une image de port touristique ouvert et attractif. Évolution encore de l'état d'esprit des hommes à la tête des clubs et de l'UNMPC "*qui apportent une nouvelle dynamique interclub*".

*"Tout cela fait que des objectifs ambitieux pour la calanque et ses plaisanciers doivent être mis en œuvre pour assurer notre pérennité et que cela nécessite de donner à une Union nouvelle les compétences rassemblées et la puissance de négociation apportées par le nombre", a-t-il conclu, avant de passer la parole au président de l'UNPMC, Marc Mamelli.*

*"Votre club, a souligné ce dernier, sait animer, sait bouger, sait vous défendre. Mais nous sommes confrontés à un défi et nous devons défendre notre position commune, le classement du plan d'eau en zone d'adhésion, en officialisant juridiquement notre unanimité. Il ne s'agit pas d'organiser une gestion et une répartition des pouvoirs mais d'organiser un outil de combat. Le GIP a été dessaisi du dossier : courant janvier, le préfet Frémont rencontrera les associations et nous lui demanderons une réunion spécifique sur Port-Miou pour défendre notre projet de préservation de la calanque."* Les arguments des intervenants ont convaincu les adhérents du YCCC qui ont voté à l'unanimité le retour de leur club au sein de l'UNMPC.

## ANIMATIONS 2011

<b>Samedi 22 Janvier 2011</b>	<b>Plongée sentier sous- marin</b>
<b>Samedi 29 Janvier 2011</b>	<b>Nage avec palmes et gâteau des rois</b>
<b>Samedi 5 Février 2011</b>	<b>Assemblée Générale YCCC</b>
<b>Samedi 26 Février 2011</b>	<b>Plongée exercice</b>
<b>Samedi 5 Mars 2011</b>	<b>Plongée</b>
<b>Samedi 12 au Dimanche 20 Mars 2011</b>	<b>Salon Nautique La Ciotat</b>
<b>Samedi 19 Mars 2011</b>	<b>Plongée</b>
<b>Samedi 2 Avril 2011</b>	<b>Plongée technique</b>
<b>Samedi 16 Avril 2011</b>	<b>Plongée nettoyage de la Calanque et apéritif dînatoire</b>
<b>Samedi 7 Mai 2011</b>	<b>Plongée journée St Elme</b>
<b>Samedi 14 Mai Dimanche 15 Mai 2011</b>	<b>Croisière aux Embiez ou Frioul</b>
<b>Samedi 28 Mai 2011</b>	<b>Descente de la Sorgue</b>
<b>Dimanche 5 Juin 2011</b>	<b>Journée Nationale de nettoyage des massifs</b>
<b>Samedi 11 Juin 2011</b>	<b>Paëlla du YCCC avec balade en kayak</b>
<b>Samedi 2 Juillet 2011</b>	<b>Journée " Plongée pour Tous"avec repas champêtre</b>
<b>AOUT 2011</b>	<b>PERIODE VACANCES</b>
<b>Samedi 10 Septembre 2011</b>	<b>Sortie Voile " Femmes à la barre "</b>
<b>Samedi 17 Septembre 2011</b>	<b>Nuit pêche à la traîne</b>
<b>Samedi 24 Septembre 2011</b>	<b>Plongée sentier sous marin</b>
<b>Samedi 8 Octobre 2011</b>	<b>Plongée technique</b>
<b>Dimanche 16 Octobre 2011</b>	<b>Concours de Pêche avec Apéritif au YCCC</b>
<b>Samedi 5 Novembre 2011</b>	<b>Nage avec palmes et oursinade</b>
<b>Samedi 19 Novembre 2011</b>	<b>Plongée</b>
<b>Samedi 10 Décembre 2011</b>	<b>Arbre de Noël du YCCC</b>
<b>Samedi 17 Décembre 2011</b>	<b>Plongée repérage Posidonies</b>



**L'UNION NAUTIQUE DE PORT MIOU ET DES CALANQUES**

**LE YACHTING CLUB DES CALANQUES DE CASSIS**

**L'UNION DES PLAISANCIERS DE PORT MIOU**

**LE CLUB NAUTIQUE DE PORT MIOU**

**PORT MIOU PLAISANCE**

**LA SECTION SUBAQUATIQUE SEVIGNE SAINTE MARGUERITE**

**LA SECTION PLONGEE ET VOILE DU CEA DE CADARACHE**

**ORGANISENT EN PARTENARIAT AVEC**

**LA MAIRIE DE CASSIS**

***JOURNEE NETTOYAGE DE LA CALANQUE DE PORT MIOU***

**LE SAMEDI 16 AVRIL 2011**

**A PARTIR DE 8 HEURES**

**HORAIRE**

**7 H 45 RENDEZ-VOUS AU CLUB-HOUSE YCCC POUR ORGANISATION**

**8 H 30 MISE A L'EAU DES PLONGEURS ET RASSEMBLEMENT  
DES ACCOMPAGNATEURS SUR LES BATEAUX ET SUR LES  
BERGES**

**12 H FIN DU NETTOYAGE**

**13 H APERITIF DINATOIRE A LA CAPITAINERIE DE PORT MIOU**

**CONTACT ET INSCRIPTION ROBERT CHARRON : 06 77 02 22 23**  
**YCCC (secrétariat) tél/fax : 04 91 26 79 54**  
**UNPM (secrétariat) tél/fax : 04 42 98 84 47**

**VENEZ NOMBREUX** 

Plongeurs N II (minimum)  
Gants, sacs poubelles fournis  
Matériel de plongée sur demande (06 77 02 22 23)

E-mail : unpmc@wanadoo.fr  
E-mail : subaquatiquesevigne@orange.fr  
Contact : yachting-club-calanques-cassis.com

La Section Subaquatique Sévigné Sainte Marguerite et le YCCC proposent tout au long de l'année des activités communes en rapport avec la mer.

Ces activités ont pour but :

De favoriser le développement des activités subaquatiques, natation, nage avec palmes, plongée nage en eau vive...

D'amener les adhérents de l'YCCC à une vie associative plus importante.



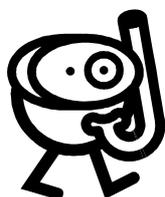
En consultant le calendrier des prévisions des animations, vous pourrez prendre connaissance des dates et vous inscrire selon vos possibilités.

### Les grandes dates 2011:

16 Avril	Journée Nettoyage	10 Septembre	Sortie voile « femme à la barre
14-15 Mai	Croisière aux Embiez	17 Septembre	Nuit pêche à la traine
28 Mai	Descente de la Sorgue à la nage	24. Septembre	Randonnée sentier sous-marin
11 Juin	Paëlla avec balade en kayak	5 Novembre	Randonnée subaquatique
2 Juillet	Journée plongée pour tous		

Renseignements : ☎ 06.77.02.22.23 -

Email: [subaquatiquesevigne@orange.fr](mailto:subaquatiquesevigne@orange.fr)





## Section croisière YCCC

Quelques sociétaires ont manifesté le désir de partager leur plaisir de naviguer ensemble régulièrement.

La section croisière du YCCC est ouverte à tous les passionnés de navigation. Durant l'année 2010, plusieurs sorties en mer se sont terminées dans la convivialité au Club House.

Malheureusement la croisière aux Embiez a dû être annulée pour cause de mauvais temps.

Rappel des activités nautiques prévues au calendrier YCCC pour l'année 2011 :

- « **Week-end aux Embiez** » les 21 et 22 mai 2011
- « **Sortie femme à la barre** » le samedi 10 septembre 2011 avec repas pris en commun le soir au Club House
- « **Nuit de la pêche à la traîne** » le samedi 17 septembre 2011 possibilité de se grouper à plusieurs équipier(e)s sur quelques bateaux.

Si vous souhaitez être tenus informé(e)s de ces activités ou des réunions il serait souhaitable de laisser vos coordonnées (mail ou tél) à :

**Laurent** : [lschaufel@orange.fr](mailto:lschaufel@orange.fr) ou **06 03 16 36 29**

Vous pouvez aussi à tout moment nous solliciter à la calanque :

**Laurent** sur « **Mana** » (en face de l'ex chantier Gonfard)

**Christine** sur « **Pass' temps** » (en face du YCCC)



N'hésitez pas à nous contacter  
A très bientôt



## NUMEROS UTILES

<b>CASSIS MEDECINS</b>	<b>04 42 01 33 33</b>
<b>POMPIERS CASSIS</b>	<b>04 42 01 10 77 <u>OU</u> 18</b>
<b>POMPIERS EN MER PORTABLE</b>	<b>112</b>
<b>GENDARMERIE CASSIS</b>	<b>04 42 01 90 22 <u>OU</u> 17</b>
<b>POLICE MUNICIPALE CASSIS JOUR</b>	<b>04 42 01 70 26</b>
<b>POLICE MUNICIPALE CASSIS NUIT</b>	<b>04 42 01 01 74</b>
<b>CASSIS AMBULANCES</b>	<b>04 42 01 84 86</b>
<b>TAXI CASSIS</b>	<b>04 42 01 78 96</b>
<b>METEO MARINE</b>	<b>04 42 09 09 09</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>CROSSMED</b>	<b>04 94 61 71 10 <u>OU</u> 16</b>
<b>SNSM EN MER PORTABLE</b>	<b>1616</b>
<b>PORT DE CASSIS</b>	<b>04 04 42 01 74 59</b>
<b>PORT DE LA CIOTAT</b>	<b>04 42 08 62 90</b>
<b>PORT DE LA POINTE ROUGE</b>	<b>04 91 73 13 21</b>
<b>PORT MIOU</b>	<b>06 26 84 51 58</b>
<b>V.H.F.</b>	<b>CANAL 16</b>
<b>V.H.F. METEO MARINE PERMANENT</b>	<b>CANAL 63</b>
<b>VHF PORT</b>	<b>CANAL 9 ou 12</b>

ENTREPRISE PK2L 13  
PEINTURE GENERALE RENOVATION TRAVAUX DIVERS  
VOUS PROPOSE SES SERVICES  
Tel.06.31.99.42.91



## PEINTURE STANDARD CREPI GLACIS EFFET CHAUX SUR TOUT SUPPORT

Etude de toute proposition - DEVIS GRATUIT - Facilité de paiement - CESUS acceptés  
Travail soigné avec respect de l'environnement

*Pour les professionnels : "TVA. non applicable, art. 293 B du CGI."*

---

ENTREPRISE PK2L 13 - PEINTURE RENOVATION  
VOUS PROPOSE SES SERVICES  
Tel. 06.31.99.42.91

PEINTURE RENOVATION DE VOTRE SOUS-MARINE



123 TTC\* par jour pour bateau jusqu'à 8 mètres  
153 TTC\* par jour pour bateau de plus de 8 mètres  
(Tarif unique par peintre - \*Hors peinture)

DEVIS GRATUIT

*Pour les professionnels : "TVA non applicable, art. 293 B du CGI."*